




INFORMATION CONSOMMATEURS

Rappel de certaines glaces Twix, Bounty et M&M's achetées avant juillet 2021

Mars Wrigley procède ce jour au rappel de certaines glaces correspondant aux références et numéros de lots indiqués ci-après, mais commercialisées avant le mois de juillet 2021.

Cette procédure de rappel est due à la présence d'oxyde d'éthylène, à des niveaux supérieurs à ceux autorisés par la législation européenne, dans l'un des ingrédients entrant dans la composition des produits concernés.

Produits concernés par le rappel :

Référence	EAN	Date de Durabilité Minimale concernée	Visuel
GLACE Bounty x6	5000159483063	06/2021 07/2021 08/2021 12/2021 01/2022 05/2022 07/2022 08/2022 09/2022	
GLACE Twix x6	5000159484695	05/2021 06/2021 12/2021 01/2022 04/2022 07/2022 08/2022	
GLACE M&M's Chocolat - Bâtonnet x4	5000159500678	05/2022	

Si vous avez acheté l'un des produits concernés, nous vous prions de ne pas le consommer et d'en jeter le contenu. Pour obtenir un dédommagement, merci de conserver l'emballage sur lequel se trouvent les codes du produit (code barre, numéro de lot et date de péremption) et de contacter le Service Consommateurs de Mars Wrigley France en appelant le numéro vert 0 805 290 730 (appel gratuit depuis la France métropolitaine du lundi au vendredi de 9h00-18h00) ou en scannant le QR code suivant :



Nous vous remercions de votre compréhension et présentons nos excuses pour la gêne occasionnée.

AUCUN AUTRE PRODUIT N'EST CONCERNÉ PAR CE RAPPEL

A afficher jusqu'au : 14 mai 2022